

Publics éligibles

Des critères d'âge :

- 16 - 25 ans révolus
- 16 - 30 ans non révolus pour les personnes reconnues en situation de handicap

Des critères géographiques

- Habitant des QPV
- Habitant des ZRR
- Habitant des communes des PETR ou EPCI engagées dans un contrat de ruralité

Des critères sociaux

Jeunes sans soutien familial,
Bénéficiaires de la Garantie Jeunes,
Résidents en Foyer de Jeunes Travailleurs,
En cours ou fin d'accompagnement E2C ou Epide,
Jeune mineur bénéficiant d'un suivi PJJ ,
Bénéficiaire de l'ASE ou d'un Contrat Jeune Majeur,
Réfugiés

Des critères de niveau de formation

Jeunes en situation de décrochage scolaire
Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant ou professionnel

Des critères de niveau de parcours sportif

Jeunes inscrits en liste Sportifs de Haut Niveau

Des critères de difficultés d'insertion

particulières (dans la limite de 5% du nombre d'entrants)

Jeunes n'entrant pas dans les critères d'éligibilité fixés précédemment (à l'exception du critère d'âge), dont le projet professionnel est avéré, et dont le parcours ne pourrait être concrétisé sans le concours du dispositif SESAME

Critères d'âge + 1 des 5 critères ci - dessus